

VOUS SAVEZ QUE

C'EST CRIMINEL D'AIDER DES EXILÉS EN DÉTRESSE

Le délit de solidarité progresse en France depuis 4 ans. Le site www.delinquantssolidaires.org recense des citoyen.ne.s qui sont actuellement intimidé.e.s, poursuivi.e.s voire condamné.e.s pour s'être opposé.e.s à des évacuations violentes, à des expulsions, pour avoir secouru des personnes, parfois dans des conditions extrêmes.

Le projet de Loi Asile & Immigration en durcissant les procédures rend encore plus difficile le travail des personnes et des associations qui viennent en aide aux exilé-e-s.

#ACCUEILDEMERDE